

**ASSOCIATION FONCIERE DE WITTERSHEIM**

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 février à 20h00, le Bureau, légalement composé, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc STEINMETZ, Président.

Date de convocation : 23 janvier 2025

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Quorum : 4

**Membres titulaires présents** : Jean-Marc STEINMETZ Président, Christophe GASS, Fabien WIESER, Marc SCHNEIDER, Patrick NONNENMACHER et Rémi BURG

**Membre suppléant présent** : Justin STEINMETZ

**Membre absent** : Damien ROTHAN

**Procuration** : Damien ROTHAN donne procuration à Justin STEINMETZ

**DELIBERATION N° AF\_D\_2025\_11**  
**Adoption du Compte Financier Unique**

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 prévoit la généralisation du compte financier unique (CFU) à partir de l'exercice 2024 et au plus tard pour les comptes de l'exercice 2026.

Deux prérequis doivent être validés pour pouvoir mettre en œuvre le CFU :

- avoir adopté le référentiel M57 pour les budgets administratifs.
- avoir dématérialisé les documents budgétaires.

Le budget de l'Association Foncière de Wittersheim remplissant les conditions précitées, l'Association Foncière souhaite mettre en œuvre le CFU pour l'exercice 2025.

Le Bureau après en avoir délibéré :

**DECIDE** la mise en place du CFU dès les comptes de l'exercice 2025.

**AUTORISE** le Président à réaliser toutes les démarches utiles à cette fin.

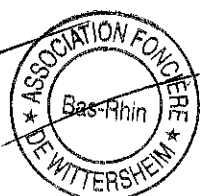

**ADOpte A L'UNANIMITE à 7 voix POUR.**

Décision certifiée exacte.

Wittersheim, le 03 février 2025

Le Président,

Jean-Marc STEINMETZ



Le secrétaire de séance,

Jean-Marc GISS

